



Résolution N° 18

GA-2017-86-RES-18

Objet : Approbation de l'étude de faisabilité sur la création d'un Centre d'études stratégiques

L'Assemblée générale de l'O.I.P.C.-INTERPOL, réunie en sa 86^{ème} session à Beijing (Chine) du 26 au 29 septembre 2017,

CONSIDÉRANT la versatilité et la complexité du paysage mondial en matière de sécurité, qui génère des menaces toujours croissantes,

CONSCIENTE des efforts déployés par le Comité exécutif et le Secrétariat général pour mettre au point une approche de la coopération policière internationale davantage orientée vers l'avenir,

RECONNAISSANT la nécessité pour les pays membres et le Secrétariat général d'avoir une compréhension plus approfondie de l'actuel paysage mondial en matière de sécurité,

CONSIDÉRANT qu'INTERPOL devrait recevoir l'appui d'une capacité de prospective stratégique afin de prendre des décisions éclairées,

APPROUVE la proposition d'entreprendre un programme d'études stratégiques prévoyant une plateforme de recherche pour faciliter la prise de décision stratégique d'INTERPOL ;

CHARGE le Secrétariat général, sous la conduite du Comité exécutif, de réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un Centre d'études stratégiques présentant un mécanisme de financement pérenne.

Adoptée